**27ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(1er – 12 mai 2017)**

**Finlande**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 3 mai 2017 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord saluer la délégation de la Finlande pour la présentation de son rapport.

La France salue l’importance que la Finlande accorde aux droits de l’Homme et aux libertés fondamentales, ainsi que l’élaboration de son plan d’action national pour les droits fondamentaux et les droits  de l’Homme en lien avec l’EPU.

La France souhaite adresser à la Finlande les recommandations suivantes :

•             Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;

•          Poursuivre ses efforts de mise en œuvre de la Convention d'Istanbul en veillant à y allouer un budget suffisant, augmenter le nombre de refuges pour femmes et enfants victimes de violence, renforcer les peines encourues en cas de viol, à améliorer la formation des professionnels concernés pour un meilleur accueil des victimes, un meilleur traitement de leur plainte et une meilleure coordination entre services ;

•             Mettre en conformité sa législation concernant le droit des enfants pendant la procédure d'asile avec la Convention sur les droits des enfants.

Je vous remercie./.